

→ SAVOIR-VIVRE

Les chiens  
dans la ville P 12

→ CITOYENNETÉ

Le vote et les  
institutions P 18

→ 21 JUIN

Journée musique  
pour tous P 28



N°175 - 1/15 JUIN 07

# Brive

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE BRIVE-LA-GAILLARDE

# MAGAZINE

[www.brive.fr](http://www.brive.fr)



## AVF : la vocation de l'accueil

→ En page 23

# Une France Citoyenne

Le 6 mai dernier, 27.981 suffrages ont été recueillis par les assesseurs des 38 bureaux de votes de notre ville. L'élection du sixième Président de la Cinquième République a constitué pour nous tous, comme pour l'ensemble des Français, un moment fort de notre démocratie.

Aussi, nous ne pouvons que nous féliciter de ce fort taux de participation qui souligne la vitalité de notre système démocratique.

Par ailleurs, je tiens à remercier l'ensemble des assesseurs qui durant tous ces week-end électoraux assurent bénévolement le bon déroulement des opérations électorales. Sans eux nous ne serions pas en mesure de recueillir vos votes, d'en réaliser le dépouillement et, ainsi, assurer l'expression de la volonté générale.

Dorénavant, il vous revient de désigner, les 10 et 17 juin prochains, le député qui représentera la circonscription de Brive-la-Gaillarde au sein de l'Assemblée nationale. Là encore, il s'agira d'un moment important pour notre système démocratique compte tenu du rôle attribué par la Constitution de 1958 à l'Assemblée nationale. Rôle de vote des lois et de contrôle de l'action gouverne-



mental exercés de façon concomitante avec le Sénat.

Aussi, je souhaite que la campagne électorale de ces élections législatives soit ponctuée des débats qui permettront un véritable échange entre les candidats dans le plus profond respect de tous. Je souhaite que ces débats donnent à chacune et chacun d'entre vous les moyens d'entrevoir le projet de société qui permettra de dessiner l'avenir de notre nation. Je souhaite une mobilisation des électeurs comparable à celle des Présidentielles. C'est comme ça que j'aime la France.

**Bernard Murat**  
*Maire de Brive-la-Gaillarde*  
*Sénateur de la Corrèze,*  
*Président de la Communauté d'agglomération*

## Actualité

### PRISE D'ARMES DU CENTENAIRE



La prise d'armes du 126<sup>e</sup> R.I. dans les jardins de la Guierle le 8 mai dernier commémorait à la fois la victoire du 8 mai 1945 et le centenaire du régiment à Brive. Le Colonel Barnay devait d'ailleurs revenir sur les liens très forts qui unissent la Ville et le 126 déclarant « le régiment et ses hommes de Brive n'ont jamais baissé les bras. Dans les pires moments de notre histoire, ils ont donné leur vrai sens aux valeurs d'honneur, de discipline, de courage et de fidélité. »

## Clin d'œil

### ENCOURAGER LE DYNAMISME

Frédéric Lissade, directeur général du site de l'entreprise Borg Warner Tulle a récemment accueilli les sénateurs Bernard Murat et Georges Mouly pour une visite de la toute nouvelle usine du groupe. Cette unité de production de 17.000 m<sup>2</sup> située à la ZAC de la Montane sur la commune d'Eyrein, réalise 130 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie 300 personnes. Elle intervient pour les grands noms de l'industrie automobile. Cette visite a permis à Bernard Murat de saluer les performances de cette usine qui respecte les normes environnementales et de sécurité.



# SOMMAIRE

Tout ce qui bouge à Brive, les temps forts de l'actualité de la quinzaine...

## → LA QUINZAINE



### En bon voisinage

Quelques rappels pour vivre en bon **voisinage** et vivre un été sans nuages dans son jardin. **P 8**



### Un homme, un chien, une ville

La Ville de Brive décide **d'interdire** le square de la Roseraie aux chiens. Explications **P 12**

## → LA VILLE ET VOUS

### Les pépins de Novapole

La pépinière Novapole accueille ses premiers créateurs dans le domaine **agro-alimentaire**. **P 16**



### AVF : la vocation de l'accueil

Depuis **30 ans**, les bénévoles d'AVF Brive s'emploient à guider les nouveaux arrivants. **P 22**



## → A NOTER



### 21 juin : Fête de la musique

Tout le **programme** d'une journée qui promet d'être torride et rythmée... bref, très musicale. **P 28**



### Un festival sur tatami

**Samedi 23 juin**, tous les arts martiaux pratiqués à Brive défilent au gymnase de Bouquet, **P 32**



## → EVENEMENT

# La Nuit des Carmina

**Le 9 juin**, à l'Espace des Trois Provinces, tous les chœurs du pays de Brive s'associent pour présenter les **Carmina Burana** dans leur version médiévale et dans celle du compositeur Carl Orff.

**E**n 2006, le Canto général regroupant les forces vives du chant choral briviste et du pays de Brive, à l'initiative du Conservatoire, avait rencontré un très vif succès public. Au point qu'un autre grand rendez-vous est maintenant proposé : « La nuit des Carmina Burana ». Dans la première partie du spectacle, le 9 juin prochain à l'Espace des Trois Provinces, la Camerata vocale de Brive, sous la direction de Jean-Michel Hasler, présentera les « Carmina médiévales » dans leur version originale. Ces poèmes découverts au monastère bavarois de Benedicktbeuren (latinisés en Carmina Burana) datent du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Rédigés en latin et diverses langues germaniques, ils sont l'œuvre de « vagants » qui allaient de ville en ville, de pays en pays ; d'où la virulence et la démesure des textes écrits par des gens en rupture de ban avec le clergé et la société.

## CARL ORFF

Au milieu de cette débauche verbale et musicale émergent des textes sacrés d'une beauté rayonnante. Cette version ancienne forme une étonnante mosaïque de styles : grégorien, séquences, art populaire, art des troubadours, des trouvères, des



minnesänger, se télescopent et s'interpénètrent pour le plus grand plaisir de l'auditeur.

La seconde partie de la soirée sera consacrée au « Carmina Burana » selon Carl Orff.

Le compositeur a écrit sa partition en 1934 à partir de 24 poèmes du Carmina médiévale. A son époque, la version originale de cette œuvre était peu connue pour cause de problème de transcription et de restauration. Chez Orff, le mouvement le plus célèbre est le chœur *O Fortuna*, qui est à la fois le premier et le

dernier mouvement de sa composition. Le Carmina Burana de Carl Orff sera interprété par les chorales de Brive et du Pays de Brive, la chorale « Canto général » de Clermont-Ferrand, la chorale de Cahors et et les chœurs du Conservatoire de Brive. Les chanteurs seront accompagnés par l'orchestre symphonique et les classes de danse du Conservatoire de Brive ainsi que par l'Orchestre « Tempo » de Toulouse. ●

**Samedi 9 juin, 21h Espace des Trois Provinces - Billetterie du Conservatoire, 12 rue Docteur Massénat. Renseignements : 05.55.18.17 89.**

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

## → STATIONNEMENT

# Tout beau, tout neuf



Les allées sont gris souris, les murs jaune soleil, les emplacements gris anthracite et le plafond blanc comme neige. Une des 12 zones du parking souterrain de la Guierle vient de faire peau neuve pour accueillir au mieux

les véhicules en stationnement. « Les travaux ont duré environ un mois et tout a été refait, peintures des murs, du sol, du plafond et le marquage des emplacements », explique Didier Delmond, responsable d'exploitation des parcs

souterrains de la ville et du stationnement en surface (horodateurs).

Débutés mi-avril, ces travaux de réfection ont concerné une zone de 60 places (dont 8 places pour personnes handicapées) au premier étage du parking de la Guierle, entrée place du 14 juillet. En 2005 une première zone (entrée avenue de Paris) avait été refaite suite à un incendie.

Rappelons que le parc souterrain de la Guierle comprend 1200 places et celui de la place Thiers, 500 places. Pour les automobilistes qui hésitent encore à choisir ce mode de stationnement, il faut savoir que les parcs souterrains sont gratuits entre 12h et 14h ainsi que la samedi de 7h à 21h. Sans oublier, pour les mois qui viennent, que les véhicules y sont à l'ombre et préservés des grandes chaleurs. Une solution à adopter !

**Parcs souterrains, accueil :**

**05.55.17.68.48 ●**

## Au nom de la mémoire

Traditionnelle et émouvante commémoration de la victoire du 8 mai 1945 qui rassemblait, place du 15 août 1944, les autorités civiles et militaires, les associations d'anciens combattants ainsi que le député Frédéric Soulier, le conseiller général Claude Nougéin et le sénateur

maire Bernard Murat. Cette année était placée sous le signe du devoir de mémoire et du passage de témoin pour que la mémoire de ce passé résonne encore longtemps dans les esprits des générations futures. Ainsi des élèves des collèges Jean Lurçat et Georges Cabanis ont lu des lettres



rédigées par eux, en hommage aux déportés juifs et résistants, fruit d'un travail de plusieurs semaines conduits avec leurs enseignants.

Bernard Murat a rendu hommage aux porte-drapeaux ainsi qu'aux associations d'anciens combattants toujours aussi fidèles, et a chaleureusement remercié Jérôme Chauvignat d'avoir eu l'initiative de faire participer des jeunes à ces commémorations. La journée s'est poursuivie par une aubade de la Musique de la Région Terre Sud-Ouest et de l'Harmonie municipale Sainte Cécile qui précédait une prise d'armes du centenaire du 126<sup>e</sup> R.I. ●





## → SOCIAL

## 3<sup>e</sup> Rencontres citoyennes à Tujac

Les habitants de Tujac ont à nouveau répondu présents à l'occasion de la 3<sup>e</sup> Rencontre de proximité à laquelle ils étaient invités. Organisée par la Ville dans le cadre de ses Comités de quartiers, cette nouvelle rencontre citoyenne s'est déroulée au Centre Jacques Cartier de Tujac en présence de Gilles Simbert, collaborateur du maire, de Georges Martinez, directeur de l'Office HLM, de Laurent Bassière responsable de la communication du même organisme et Najib Dandan, directeur du Centre Jacques Cartier. Au cours de cette réunion, Georges Martinez est revenu sur les modalités, techniques et sociales, concernant le programme de démolition de 187 logements sociaux tujacois. Des propos complétés par le représentant de la mairie qui devait annoncer le démarrage officiel des travaux pour le 24 mai dernier. En effet, après les phases de concertation et d'information des habitants mises en place à la demande de Bernard Murat, le relogement des familles concer-

nées par les appartements qui vont être démolis a été mené à bien par les services de l'Office HLM. Ce vaste chantier va permettre de démolir les immeubles vétustes des « Provinces », pour reconstruire à la place 110 logements modernes et confortables (le différentiel étant reconstruit sur des sites complémentaires). Par ailleurs, les échanges entre habitants et responsables des services municipaux présents ont permis d'évoquer des questions diverses liées au quotidien, et au cadre de vie des tujacois. ●



## → SOCIAL

## Le Conseil des communautés en visite

En partenariat avec la Ville et la Communauté d'agglomération de Brive, le Conseil des communautés présidé par José Carrola, a invité ses membres et des associations de quartiers à une visite des récentes réalisations et

des chantiers en cours. Ainsi, ils ont pu se rendre à la nouvelle Station d'épuration, au Parc d'entreprise de Brive ouest, sur le site de la Perbousie à la nouvelle SPA. Une journée qui s'est poursuivie avec la visite des Archives municipales et au Théâtre municipal où leur a été présenté la restructuration du bâtiment et sa future configuration. Sensible à cette démarche citoyenne, les membres du Conseil des communautés ont souhaité qu'elle soit renouvelée. ●



Le Conseil des communautés en visite aux Archives municipales, attentif aux commentaires d'Etienne d'Alençon.

## Le château de Couzage vendu



→ **142.000 euros**

c'est le prix de vente fixé par les Domaines du château de Couzage, jusque là propriété du syndicat du Causse corrézien. L'édifice en partie en ruine, situé sur les hauteurs du lac du Causse et datant du 13<sup>e</sup> siècle a été cédé à un promoteur immobilier bordelais, Norbert Fradin. Le nouveau propriétaire de cette forteresse médiévale, amoureux des vieilles pierres, a déclaré réfléchir au devenir des lieux, précisant qu'une partie serait restaurée et que certaines choses garderaient leur aspect de ruines. Précisons que la tour du château, datant elle du 14<sup>e</sup> siècle, avait été restaurée il y a une quinzaine d'années. Norbert Fradin devait encore préciser qu'à ses yeux la vocation du site était de s'ouvrir au public et que des animations culturelles y seraient mises en place. Une réflexion qui sera opérée en symbiose avec le syndicat du Causse corrézien.

## → NUISANCES

# En bon voisinage

**Bruits de tondeuse, entretien des terrains, travaux de bricolage, barbecues conviviaux... voici quelques rappels pour vivre en bon voisinage et passer un été sans nuages. Pensez-y !**

## Barbecues, feux de jardin et bruits de tondeuses

**S**il n'est pas interdit de brûler les résidus de taille et les végétaux en ville (sauf dans les bois et à proximité), attention à ne pas provoquer des risques d'incendie ou de nuisances. Une question de bon sens ! Rien de plus désagréable aussi qu'une chambre aromatisée à la sardine ou un linge parfumé par le barbecue du voisin. Sachez que la réglementation sanitaire départementale sanctionne les nuisances qui peuvent incommoder le voisinage, fumées épaisses, malodorantes, âcres... sans oublier les problèmes liés à la circulation routière. Bien sûr, la première démarche à suivre est d'en parler tranquillement avec votre voisin avant de faire appel à la police. Pour vos déchets végétaux, pensez donc plutôt aux deux déchetteries municipales pour éliminer les végétaux ou au service SVP de la mairie pour l'enlèvement des encombrants. Vous avez aussi la solution de faire du compost, là aussi question de



bon sens plutôt au fond du jardin que sous la fenêtre du voisin.

### DES HORAIRES À RESPECTER

Attention aussi aux bruits provoqués par les travaux de jardinage avec tondeuses ou tronçonneuses, soumis comme les travaux de bricolage, à des horaires bien précis.

Tous ces travaux ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanche et jours fériés de 10h à 12h. Ce qui ne donne pas pour autant le droit de faire un bruit excessif. Faute de quoi vous encourez des amendes allant de 38 à 450 euros ! Police nationale ou municipale, gendarmerie en zone rurale, SCHS (Service

communal d'hygiène et de santé) peuvent intervenir en cas de nuisances et constater ces infractions.

Et n'oubliez pas le gêné d'un jour peut aussi être le gêneur de demain. ●

### NUMÉROS UTILES

**SCHS**  
(Service communal hygiène, environnement, santé): 05.55.24.03.72.

**Police nationale :**  
05.55.17.46.00.

**Police municipale :**  
05.55.23.79.22.

**Gendarmerie :**  
05.55.86.08.12.

## → Nettoyage des terrains : contrôle à partir du 14 juin

Chaque propriétaire doit maintenir en état de propreté permanent, et tout particulièrement durant la saison estivale, son terrain, bâti ou non, situé à proximité d'habitation. Il doit notamment veiller à la destruction des ronciers, au fauchage des hautes herbes et à l'enlèvement des décombres et immondices. Evitez de brûler sur place la végétation coupée, surtout si elle est importante, pensez plutôt aux déchetteries.



Cette obligation de nettoyage s'applique sur toute la commune de Brive y compris dans les villages et hameaux (arrêté municipal n°2003/458 en date du 18 avril 2003). L'état des terrains fera l'objet d'un contrôle à partir du 14 juin. Les contraventions au présent arrêté pourront alors être constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.



## Lignes électriques : Prudence !

**C**omme chaque année en période estivale, RTE (Réseau de Transport de l'Electricité) et EDF Réseau Distribution en région Massif Central Ouest s'associent pour une campagne de sensibilisation aux risques liés à la proximité des lignes électriques. Ils renouvellent leurs conseils de prudence pour préserver la sécurité des personnes qui exercent des activités à proximité des lignes électriques.

Quel que soit le type de ligne électrique, (basse, moyenne, haute ou très haute tension) la trop grande proximité d'une personne, d'un engin ou d'un objet pointé dans sa direction peut provoquer un arc électrique appelé amorçage, et présente alors un risque d'électrocution.

**Aux pêcheurs** dont les cannes à pêche sont longues et souvent conductrices RTE et EDF rappellent qu'il faut toujours vérifier qu'aucune ligne électrique ne se trouve aux abords du lieu de pêche. Les pêcheurs devant passer sous une ligne tiendront leur canne à l'horizontale pour ne courir aucun danger.

**AUX AGRICULTEURS**, RTE et EDF donnent des conseils de prudence dans les cas de circulation d'engins de grande hauteur, de manutention d'objets encombrants, de déchargement, stockage, irrigation élagage ou abattage. De même

pour le traitement aérien des cultures ou l'aménagement de drains (lignes enterrées).

**LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**, qui utilisent des engins de grande envergure et travaillent en hauteur doivent respecter les distances de sécurité, ne pas manœuvrer seul sous les lignes et consulter le plan de zonage en mairie. Il convient au préalable dans tous les cas d'établir une demande de renseignements (DR) et une Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux (DICT).

**LES ADEPTES DE SPORTS ET DE LOISIRS EN PLEIN AIR** (cerf-volant, aéromodélisme, aviation de tourisme, activités nautiques à voile, vols en ULM, deltaplane, montgolfière ou parapente, planeur) doivent prendre garde à respecter impérativement une distance de sécurité de 5 mètres des lignes. Il ne faut jamais tenter d'y récupérer un objet accroché et ne pas manœuvrer seul.

**EN CAS D'ORAGE**, il est aussi recommandé de ne pas se baigner dans une piscine a fortiori si elle est construite à proximité d'une ligne à haute tension, car l'électricité peut contourner les isolateurs et s'écouler dans le sol avec un risque de conduction vers la zone d'évolution des baigneurs. ●

## Pensez déchetteries !



### → Grand nettoyage

Envie de faire un grand nettoyage de printemps ou d'été ? D'ouvrir les placards et de ranger les coins ou encore attaquer les cartons qui dorment au sous-sol ou dans le grenier ? Pour sûr, vous découvrirez des trésors de souvenirs mais aussi des objets et toutes sortes de choses qu'il serait bon de jeter.

Pour tous les déchets qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères, pensez déchetteries ! L'accès est gratuit mais comme partout, il y a des horaires d'ouverture. Bien évidemment, les dépôts sauvages devant les grilles sont interdits et susceptibles d'amendes allant de 35€ à 1500€.

**Déchetteries de Brive** : avenue Léo Lagrange (05.55.84.87.48) et avenue Pierre Chaumeil (05.55.88.12.18). Elles sont ouvertes de 9h à 12h et de 14h à 18h30 (jusqu'à 17h30 du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février). Tous les jours sauf le dimanche.

 **Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère**



## Foire du livre

# Les Goncourt de retour à Brive

La dernière visite de la vénérable Académie Goncourt à Brive date de 1996. Sur le perron de Castel Novel, son jury y livrait l'ultime liste des « goncourables » de l'année. Et dans cette liste, bien sûr, le lauréat Pascal Roze, pour « Le chasseur zéro ». Dans un courrier adressé récemment à Bernard Murat, la présidente de l'académie Goncourt, Edmonde Charles-Roux, annonçait que l'Académie se rendrait à Brive le jeudi 25 octobre, la veille de l'ouverture de la Foire, pour y proclamer sa dernière liste de sélection du Goncourt 2007. Lequel prix sera attribué le 5 novembre.



Dans ce même courrier Edmonde Charles-Roux confirme qu'elle sera bien présente pour l'inauguration des Jardins de Colette, à Varetz, le samedi 27 octobre.

La prochaine Foire du livre qui se déroulera du 26 au 28 octobre sera en effet placée sous le signe de Colette, auteure majeure du XX<sup>e</sup> siècle qui, en vivant quelques mois en Corrèze, donna ses lettres de noblesse au château de Castel Novel.

La prochaine Foire du livre qui se déroulera du 26 au 28 octobre sera en effet placée sous le signe de Colette, auteure majeure du XX<sup>e</sup> siècle qui, en vivant quelques mois en Corrèze, donna ses lettres de noblesse au château de Castel Novel.

## Michel Lacotte : Grand Maître des Champignons

La Confrérie mycogastronomique gaillarde vient de désigner son nouveau « Grand Maître » en la personne de Michel Lacotte qui succède ainsi à Jean-Pierre Faucher.

Déjà bien connu des initiés pour être Président de l'ambassade régionale des confréries gourmandes et des produits du terroir du Limousin, le sympathique Michel Lacotte s'est immédiatement mis au travail en intronisant de nouveaux chevaliers : Marie-Josette Lavergne, confrérie de l'agneau de Bellac, Jean-Claude Grenier, compagnon du terroir creusois à Aubusson, Frédéric Rougerie, confrérie



du Massepain à St Léonard et Jean-Louis Descomps, confrérie mycogastronomique gaillarde, Daniel Micat, confrérie de la gourmanderie de Tarare. De nouveaux venus pour vénérer et valoriser truffes et champignons par-delà monts et vallées et mettre l'eau à la bouche de tous les gourmets. ●

## Fête de St Antoine



La traditionnelle fête de Saint Antoine se déroule les samedi 9, dimanche 10 et mercredi 13 juin. Les festivités débiteront le samedi 9 à 21h par un feu de la St Antoine. A noter également, le dimanche 10 à 15h, une conférence du frère Michel Hubaut. Le 26 juin, les frères organisent aussi la fête des personnes malades et handicapées. ●

**Pour tous renseignements :**  
**Grottes de Saint Antoine,**  
**Tél : 05.55.24.10.60**  
**Site internet : [www.fratgsa.org](http://www.fratgsa.org)**  
**Mail : [fratgsa@fratgsa.org](mailto:fratgsa@fratgsa.org)**

## → CULTURE

# Lisons en tandem, millésime 2007



Un grand bravo aux collégiens de Rollinat qui raflent cette année la moitié des prix du concours

**Q**uatre-vingt deux ou le nombre de duos d'adolescents corréziens ayant participé cette année au concours Lisons en tandem organisé par la Ville en partenariat avec le Crédit Agricole.

Ce concours concerne 2 tranches d'âge : les 12-14 ans et les 15-17 ans. Il récompense des tandems qui ont au choix écrit une critique sous forme d'article de presse, de billet d'humeur, de dialogue ou réalisé une 1<sup>ère</sup> page, une 4<sup>ème</sup> page et le dos de la couverture d'un des livres concourants - lesquels livres sont choisis par le jury parmi les romans jeunesse en lice pour les Prix 12/14 et 12/17, remis chaque année lors de la Foire du livre.

Cette édition 2006/07 de Lisons en tandem a vu les collégiens de Maurice Rollinat rafler la moitié des prix (des bons d'achats) de ce concours ouvert à tous les établissements corréziens, lesquels prix devaient leur être remis ainsi qu'aux autres lauréats il y a quelques jours lors d'une cérémonie en mairie.

### Bons d'achat en livres de 150 euros

Mathilde Chocat et Mailys Bucher (collège de Beaulieu). Pauline Auzemery et Chloé Roquer (collège Rollinat). Héléna Heych de la Borde et Mathilde Lenoir (collège d'Uzerche). Alice Bousseyrroux et Audrey Mestre (collège Rollinat).

### Bons d'achat en livres de 115 euros

Emmanuel Rabotteau et Ghislain Hernandez (L.P. Cabanis). Aurore Senejoux et Marie Gendillout (collège d'Uzerche).

Pauline Lascombe et Alice Bousseyrroux (collège Rollinat). Mona Ronteix et Julie Valet (collège Cabanis). Coline Bourges et Margaux Ladoul (collège Rollinat). Manon Suzano et Claire Senant (collège Notre-Dame). Sarah Piot et Marine Ladoul (collège Rollinat). Louise Lachenaud et Lucie Oppenlander (collège Rollinat). ●

## → CULTURE

## NEW DANSE STUDIO ET J.C GALLOTTA



Nous l'avons évoqué dans ces colonnes il y a quelques semaines. Dans le cadre d'un projet de tutorat en faveur des groupes de danseurs amateurs, soutenu par le ministère de la Culture, l'association Briviste New Danse Studio a mené un travail de découverte autour de ce célèbre chorégraphe et directeur du Centre Chorégraphique National de Grenoble. Ainsi, en plus des sorties aux spectacles du chorégraphe, de la projection de ses films, et d'une rencontre avec l'artiste, les danseurs du NDS travaillent depuis plusieurs mois déjà, sous la direction artistique de Samuel Mathieu (chorégraphe et ancien danseur de la compagnie Jean-Claude Gallotta) à la reprise d'un extrait d'« Ulysse ». Créée en 1981, cette œuvre est emblématique dans le parcours de Jean-Claude Gallotta. Il la revisite en 1984, puis en 1993 pour les danseurs de l'opéra de Paris. L'association présentera le fruit de ce travail le samedi 2 juin à partir de 20h30 au Théâtre les 7 Collines de Tulle. Cette soirée s'articulera autour du spectacle « Eclats d'Ulysse », de projections vidéos et d'une rencontre avec Samuel Mathieu et les danseurs du NDS.

*Rens : NDS - 05.55.87.08.38 ou sur son site internet : [www.newdansestudio.com](http://www.newdansestudio.com)*

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

## → SAVOIR-VIVRE

# Les hommes et leurs chiens dans la ville

Après plusieurs tentatives pour faire **cohabiter** les humains et nos amis à quatre pattes, la Ville vient de prendre la décision d'interdire le square de la Roseraie aux chiens. Trop d'abus et de non-respect des lieux ont eu raison des **bonnes volontés**.

Ils sont tendres, câlins, joueurs et il ne leur manque que la parole... Enfin presque... car il leur manque aussi parfois un zest d'éducation. Certains de nos amis à quatre pattes, braves chiens à poils courts ou longs, n'en font qu'à leur tête, partent le nez au vent dans les rues et

les parcs, reniflent le meilleur endroit, lèvent la patte ici et là, ou dénichent les os dans les sacs poubelle soigneusement fermés. On en croise même qui promènent leur maître à l'autre bout de la laisse, un maître qui tente désespérément de faire adopter le collier et la laisse à son chien.

La situation n'est pas caricaturale car dès que le maître se fait dépasser par le tempérament de son animal, les ennuis commencent. Surtout quand on vit en ville, donc en collectivité.

Tout le monde l'a entendu des centaines de fois : « Un bon chien, c'est un bon maître ». Le chien agit selon sa nature animale et si le maître ne lui inculque pas quelques règles de savoir-vivre en société, il agit comme bon lui semble.

### DES COURS D'ÉDUCATION CANINE

Depuis plusieurs années, le Service communal d'hygiène et de santé de la Ville de Brive (SCHS) propose aux propriétaires de chiens des cours d'éducation canine. Ils sont gratuits, sont ouverts à tous les maîtres brivistes et se déroulent les mercredis de 14h à 16h à la plaine des jeux des Bourriottes. « Ces cours s'adressent à tous ceux qui désirent inculquer à leur animal des règles simples d'éducation, explique Martine Dupuy, éducatrice canin, spécialiste du comportement animal. Je leur apprends les bases : marche en laisse, sans laisse, rappel au pied, propreté, répondre aux ordres, gestion des aboiements. Nous abordons également tous les aspects civiques et juridiques, la vaccination, le tatouage... Ces cours sont aussi l'occasion de sensibiliser les propriétaires à assumer leur chien et à mieux comprendre le tempérament de l'animal. Par exemple, un chien qui aboie sans cesse et sans raison dès qu'il est seul est un chien anxieux,



Anna, petite chienne Westie de 2 ans, participe aux cours d'éducation canine depuis 1 an. Daniel et Claire, ses maîtres, sont satisfaits : « Nous avons toujours eu des chiens mais jamais nous n'avions eu l'occasion de les éduquer ». Aujourd'hui, Anna répond à tous les ordres.





Nicole Peyrodet, maire-adjoint et Martine Dupuy rappellent l'existence de cours gratuits d'éducation canine le mercredi à la plaine des Bouriottes

hyper attaché à son maître. Il n'y a pas le maître d'un côté et le chien de l'autre ; c'est une équipe qui doit être cohérente. Actuellement, nous avons fait deux groupes car nous avons 35 personnes qui viennent ».

### UN « ESPACE LIBERTÉ »

« Nous avons tout tenté avant de prendre cette mesure, explique Nicole Peyrodet, maire adjoint chargée de la police



municipale et de l'hygiène et la santé. La Roseraie, comme son nom l'indique, est un parc dédié aux fleurs et nous avons vu des personnes qui, en ouvrant le portail, détache leur chien qui part gambader sur les massifs sans retenue aucune. Les massifs sont saccagés. Ce qui nous a vraiment décidé à prendre cette décision, c'est l'espace jeux pour enfants qui est dans ce parc. Les chiens venaient dans le bac à sable faire leurs besoins ! Maintes fois, je suis venue sur place discuter avec des propriétaires de chiens, expliquer la situation, mais rien n'a changé ».

Le parc de la Roseraie est désormais fermé aux animaux mais, parallèlement, reprend Nicole Peyrodet, « nous allons créer un « espace liberté » au square Auboiron. Ce sera un espace où les propriétaires pourront faire courir leur chien sans laisse en toute liberté ».

**Le parc de la Roseraie est désormais interdit aux chiens et un « espace liberté » va être créé au square Auboiron.**



Roselyne et Félix sont fiers de Roxanne qui est la plus « ancienne » aux cours d'éducation canine. Cette Golden retriever est une assidue et doit probablement accueillir les « petits nouveaux » d'un grand coup de langue...

### PRÉVENTION RENFORCÉE

Afin que les trottoirs de Brive ne se transforment pas en patinoire, la Ville de Brive a choisi de relancer sa campagne de prévention pour rappeler leur devoir aux propriétaires de chiens. La campagne d'affichage de l'an dernier était accompagnée de plaquettes (*Les animaux sont comme on les éduque*) qui vont à nouveau être distribuées et plusieurs partenaires s'associent à la démarche :

le conseil des sages, le conseil municipal des jeunes, l'école de rugby du CABCL, des clubs de sport, les comités de quartier et des établissements scolaires de la ville. « A Danton, explique Marc Bartoli, proviseur adjoint, nous avons une section métier de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement. Nos élèves se sont naturellement associés à cette démarche et, pendant une quinzaine de jours, ils vont distribuer ces plaquettes en ville et lier contact avec les habitants pour parler de ces problèmes ».

Chaque problème a sa solution... ●

M.E.



→ GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTE ET APPARENTÉS

## Devoir de mémoire

Cette année, les cérémonies du 8 Mai furent marquées par la participation des collégiens de Cabanis et de Jean Lurçat. Quelle heureuse initiative de faire travailler les jeunes sur notre histoire contemporaine, sur les sombres années de barbarie et ainsi de les sensibiliser au devoir de mémoire.



à un tel travail de recherche et bravo aux équipes pédagogiques des collèves.

Saluons également tous les porte-drapeaux, représentant les différentes associations d'anciens combattants, toujours présents aux différentes cérémonies.

Brive-Magazine devrait d'ailleurs leur rendre un hommage bien mérité.

C'est aussi une manière de passer le flambeau entre les anciens combattants et la jeunesse afin que le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour sauver notre liberté soit toujours présent dans la mémoire des générations futures.

Il convient de saluer cette initiative et de la perpétuer dans les années à venir.

Bravo à tous les enfants qui ont participé

Souhaitons également que la participation active de la jeunesse donne aussi l'idée à nos élus de remettre l'écharpe républicaine aux couleurs de la France lors des cérémonies du souvenir. ●

**Jean-Claude CHAUVIGNAT**

*Conseiller Municipal*

*Conseiller Général de la Corrèze*

## BRIVE SE DISTINGUE

A force d'entendre proclamer urbi et orbi que notre ville est la meilleure en tout, que les projets de la municipalité (à défaut de réalisations) sont extraordinaires, la critique n'en apparaît que plus légitime. De fontaine en perspectives urbaines, le magazine municipal est d'ailleurs devenu



le champion toute catégorie, de la photo virtuelle.

Malgré de nombreuses demandes, et la loi de 2005, le nombre d'itinéraires piétons urbains inaccessibles aux handicapés reste très important. Mais ce qui est le plus choquant, c'est la situation qui existe au sein même de la mairie. Toutes les collectivités ont fait l'effort, depuis quelques années, de se mettre en règle et d'autoriser l'accès de leurs services aux handicapés, alors que la salle du conseil municipal de Brive leur est interdite.

Lorsque l'on ose lancer les travaux que l'on sait sur la place de la République, que l'on ne vienne pas nous parler du coût prohibitif de l'aménagement d'un accès, pour que les handicapés puissent assister librement aux conseils municipaux.

**Etienne Patier,**  
*conseiller municipal*

Lisez et réagissez  
sur [brive-notre-ville.com](http://brive-notre-ville.com)

**Le bureau des élus  
de l'opposition se situe  
14 Boulevard du Salan  
Tél : 05.55.18.02.18**

**mardi après-midi  
mercredi après-midi  
jeudi après-midi**

→ GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTE

## Généreux ?

La victoire doit être généreuse. C'est le message du nouveau Président, relayé par Bernard Murat. Ils parlent de la victoire de leur camp.

L'ivresse de la victoire aurait-elle fait perdre ses repères à la droite? Va-t-elle se montrer généreuse et désintéressée? L'énorme richesse produite par nos concitoyens sera-t-elle plus équitablement répartie, avec générosité et plus de «largesse» à leur égard ? BIEN SÛR QUE NON! Les profits du CAC40 augmenteront-ils plus vertigineusement ? BIEN SÛR QUE OUI!

La victoire plus généreuse, c'est comme un repas généreux : copieux jusqu'à l'indigestion. « Brive en tête » pour les municipales, « La France en tête » pour les législatives, c'est la soif du pouvoir entièrement concentré dans le camp de la droite et du Medef à la recherche de l'annihilation des capacités à leur résister. Hier, 82 % ne leur a pas suffi. Demain, les mêmes ou leurs clones en collabora-

tion avec les transfuges issus du mariage entre la Carpe et le Lapin, tenteront de mettre en œuvre la Rupture. La rupture avec tout ce qui reste encore des acquis sociaux (auxquels les Français tiennent) résultat de l'application du programme du Conseil national de la Résistance. Les références à JAURÈS, l'utilisation du jeune communiste Guy MOCQUET (fusillé par les nazis et les collabos du gouvernement de Vichy) n'empêcheront pas notre peuple de relever la tête. Tout au contraire.



Alors, j'en suis sûr, nous saurons surmonter les obstacles de la division, nous rassembler pour bâtir dans le pluralisme une France plurielle, de justice, de progrès social et de solidarité. Ce fut et cela reste mon engagement. ●

**André Pamboutzoglou,** *Conseiller municipal de Brive,*  
*Vice-Président du Conseil régional du Limousin.*

**Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère**



→ AGRO-ALIMENTAIRE

# Premiers pépins à Novapôle

**Implantée sur la zone de La Nau, à Saint-Viance, à deux pas du futur abattoir, la pépinière Novapôle accueille ses premiers créateurs dans le domaine agroalimentaire et bio-industriel. Elle leur fournit un accompagnement personnalisé, des locaux et une assistance. Cinq pépins sont déjà installés. Sont encore disponibles trois bureaux et deux ateliers. Visite des lieux.**

**L**a zone de la Nau, aux portes de Saint-Viance, affirme sa future vocation en regardant grandir l'abattoir qui sera opérationnel en 2008. Cette zone qui accueillait déjà la société Silab et ses actifs cosmétiques, Francep et ses champignons surgelés, sert

tout naturellement de cadre à Novapôle. La pépinière agroalimentaire et bio-industrielle, a ouvert ses portes en janvier dernier. Sa mission est d'accueillir des créateurs d'entreprise afin de les accompagner durant la période de démarrage. « L'entreprise doit se créer ou avoir moins

de cinq ans », explique le directeur Jean-Yves Lelievre. Comme toute pépinière, Novapôle offre un accompagnement et des conseils personnalisés. Mais elle va aussi au-delà : « Nous proposons aux porteurs de projet et aux créateurs de les héberger dans des locaux. Les entreprises de services ont à disposition des bureaux et celles de production peuvent bénéficier d'ateliers. Nous disposons de neuf bureaux et de deux ateliers de 320m<sup>2</sup>, complètement autonomes. »

## UN TREMPLIN POUR CRÉATEUR

Le loyer est modique, à partir de 3 euros le m<sup>2</sup>. Les créateurs ont également accès à des outils indispensables, imprimante, fax, copieur et bénéficient d'un secrétariat commun.

La structure se veut un pôle de croissance pour entreprises innovantes, un lieu de passage, le temps pour l'entreprise de se faire ses propres armes. « Nous







**Cécile Doucelin**  
**40 ans, Nutriconcept**  
 (conseils en nutrition  
 pour entreprises et particuliers)

**« Le toit, l'accompagnement,  
 les synergies »**

« Il y a encore quelques mois, j'étais salariée », sourit Cécile Doucelin qui va créer son entreprise de conseil et formation en nutrition, Nutriconcept. « C'est un bilan de compétences qui a fait germer l'idée. Mais le détonateur a été la fermeture du site dans lequel je travaillais en Dordogne. » Après douze ans d'expérience dans diverses entreprises et divers marchés, confortée par une étude de marché, cette ingénieure agroalimentaire spécialisée en nutrition, a choisi de démarrer son activité à Novapôle. « Pour l'accompagnement, le toit et les synergies avec les autres créateurs », résume-t-elle. « Je dispose d'un bureau déjà tout équipé et pour un loyer abordable. Cela évite d'acheter tout de suite un fax, une photocopieuse... Novapôle m'a aussi fourni les fichiers des entreprises de la région. C'est essentiel. En plus, la présence d'autres créateurs est stimulante. Cela permet aussi de proposer des offres globales et de mutualiser les



compétences. Pour réussir, il ne faut surtout pas rester isolé. »

Cécile Doucelin destine ses conseils principalement aux entreprises. « En tirant les avantages nutritionnels des produits, je peux aider une entreprise à développer sa gamme ou mieux cibler son public. » Elle proposera aussi une éducation nutritionnelle aux particuliers dans le cadre d'une approche amaigrissement ou d'un problème de santé, diabète, cholestérol..., mais toujours en complément d'un accompagnement médical. Quitte à proposer du coaching courses ou à domicile. « Je peux accompagner la personne lors de ses achats ou venir chez elle lui montrer comment cuisiner. Mon but est de donner les clés pour arriver à se gérer soi-même. »

louons avec un bail précaire d'une durée initiale de 23 mois, renouvelable seulement une fois.

Des locaux sont encore disponibles puisqu'à l'heure actuelle cinq « pépins » sont établis à Novapôle, la plupart travaillant dans le conseil (stratégie, marketing, risques alimentaires, gain de productivité, nutrition...). Elles y bénéficient d'une dynamique en œuvrant au contact l'une de l'autre (voir encadrés). Cette nouvelle structure a été réalisée par le Syma A20 et est gérée, dans le cadre d'une délégation de service public, par une association composée des deux chambres de commerce et d'industrie de la Corrèze et de l'Association limousine des industries alimentaires (ALIA). Elle bénéficie aussi d'un large partenariat de tous les acteurs socio-économiques de la région. ● M.C.M

Rens. : 05.55.22.17.90

Email : [contact@novapole-correze.fr](mailto:contact@novapole-correze.fr)

**François Boussaroque**  
**38 ans, Défis** (conseils en sécurité  
 alimentaire)

**« Un gage de sérieux  
 et la proximité  
 avec mes clients »**

François Boussaroque a créé son entreprise sur Limoges en 2004 et a décidé de s'installer désormais à Novapôle. « Je suis plus proche de mes clients qui sont



pour la plupart corréziens. » L'ingénieur ne cache pas sa motivation : « Novapôle va être un centre incontournable et je veux être dans ce mouvement. Ce sera une plateforme pour l'agro-alimentaire de la région et des départements limitrophes. Son nom est déjà connu des entreprises. Faire partie de Novapôle confère un gage de sérieux. C'est une validation. Disposer de bureaux et des services qui y sont attachés est un plus. »

Souvent en déplacement, il partage un bureau avec deux autres créateurs qui comme lui adhèrent à un réseau de consultants. « J'accompagne les entreprises, artisans mais aussi collectivités, dans la maîtrise des risques sanitaires. J'apporte aussi mes conseils dans la mise en place de démarches favorisant le développement durable, comme par exemple la valorisation de sous-produits ou de déchets. »

# Tout savoir sur le vote

En mai, les **électeurs** ont élu le Président de la République pour les cinq années à venir. En juin, ils sont appelés aux **urnes** pour choisir les députés qui composeront la nouvelle Assemblée nationale et, l'an prochain, place aux élections municipales et cantonales. Petit rappel du processus de **vote** pour être fin prêt le jour J.



Le dépouillement est public et débute dès la fermeture du scrutin.

## LES BUREAUX DE VOTE

Dans chaque ville, le nombre de bureaux de vote est déterminé par le préfet en fonction du nombre d'électeurs inscrits dans la commune. Brive compte 38 bureaux de vote pour les 34.270 électeurs (inscrits pour le second tour des élections présidentielles). Les bureaux sont installés dans des lieux publics comme les écoles, les gymnases, les salles de sports,



etc. et le même lieu de vote accueille parfois plusieurs bureaux (par exemple : Louis Pons 1, Louis Pons 2, Louis Pons 3).

## L'AGENCEMENT DES BUREAUX

Le président d'un bureau de vote organise son bureau comme bon lui semble en respectant le code électoral. Généralement, à l'entrée se trouve la table de décharge où sont placés les enveloppes et les bulletins de vote. C'est à une autre table, la table de vote, que siègent les membres du bureau. Chaque bureau est composé d'un président qui est désigné par le maire parmi les conseillers municipaux ou, à défaut, parmi les électeurs de la commune. Les assesseurs (au

minimum deux) sont désignés par les candidats ou les têtes de liste. Tous doivent être âgés d'au moins 18 ans et si le président doit impérativement être inscrit dans la commune, les assesseurs peuvent l'être dans le département. Il est à noter que le bureau de vote n'est pas un endroit ouvert à tous et que toute discussion ou délibération des électeurs est interdite à l'intérieur des bureaux de vote.

## LE VOTE

L'électeur prend sur la table une enveloppe et les bulletins de vote. Il est important qu'il prenne plusieurs bulletins afin de préserver la confidentialité du vote. Il est aussi possible de venir au bureau de vote avec les documents reçus à domicile. Le passage par l'isoloir est obligatoire dans tous les cas afin de garantir le caractère secret et personnel du vote. L'électeur se présente ensuite devant l'urne dont 4 faces au moins sont transparentes et qui sont munies de deux serrures différentes. Le président du bureau ou son

suppléant vérifie son identité en lisant à voix haute la pièce d'identité ou la carte électorale qu'il lui présente. Dans les communes de moins de 5 000 habitants, on peut voter en présentant sa carte électorale ou une pièce d'identité. En revanche, dans les communes de 5 000 habitants et plus, il faut nécessairement présenter une pièce d'identité.

Le président ou son suppléant constate que l'électeur n'a qu'une enveloppe, mais il ne doit en aucun cas la toucher. L'électeur introduit lui-même l'enveloppe dans l'urne. Il signe alors la liste d'émargement en face de son nom. Si un électeur n'est pas en mesure de signer lui-même, un électeur de son choix peut signer pour lui avec la mention manuscrite : " l'électeur ne peut signer lui-même ". Si un électeur qui a voté, refuse de signer, c'est la personne chargée du contrôle des émargements qui signera à sa place. Il en sera porté mention sur le procès-verbal des opérations de vote et il sera indiqué les noms des électeurs concernés.

### LE DÉPOUILLEMENT

Le dépouillement commence dès la clôture du scrutin. Il est effectué par les scrutateurs en présence des délégués des candidats et des électeurs, et sous la surveillance des membres du bureau. Il se déroule en plusieurs étapes : les membres du bureau dénombrent les émargements. L'urne est ouverte, le nombre d'enveloppes est vérifié et doit être conforme aux émargements. Les enveloppes contenant les bulletins sont regroupées par paquet de 100 dans des enveloppes qui sont réparties entre les tables de dépouillement. Un scrutateur ouvre les enveloppes de vote une à une, déplie le bulletin et le passe à un autre scrutateur qui le lit à voix haute. Les noms portés sur les bulletins sont relevés sur des feuilles préparées à cet effet et par au moins deux scrutateurs. Toute autre procédure peut entraîner l'annulation de l'élection.

Le bureau arrête alors le nombre de suffrages exprimés, le nombre des suffrages

blancs et nuls et le nombre de suffrages obtenus par chaque candidat ou chaque liste. Il est établi un procès-verbal qui retrace les opérations. Les résultats du scrutin sont proclamés en public et affichés en toutes lettres puis transmis par téléphone et amenés au bureau centralisateur (à la mairie). ●



## A Savoir

### LE VOTE PAR PROCURATION



**2248 demandes de vote par procuration étaient enregistrées au commissariat la veille du second tour des élections présidentielles.**

**A** l'occasion des élections présidentielles, le commissariat de Brive a été pris d'assaut... par les électeurs souhaitant voter par procuration. Si en 2002, la même élection avait suscité 1600 demandes de votes par procuration, cette année le bureau n'a pas désempilé et, la veille du second tour des présidentielles, 2248 demandes de vote par procuration étaient enregistrées.

Vous serez absent de la commune où vous êtes inscrit le jour du scrutin? Une simple démarche vous permet désormais de voter par procuration. La personne qui désire donner procuration doit se déplacer elle-même au commissariat avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance).

Si votre état de santé empêche le déplacement jusqu'au commissariat, vous devez fournir un certificat médical et un délégué des officiers de police judiciaire, habilité par le tribunal d'instance, se déplace à domicile afin de faire remplir la procuration. **Rens : Hôtel de police, 4 bd Anatole France 19100 Brive. Tél : 05.55.17.46.00 ●**



## → INSTITUTIONS

# A chacun son rôle...

**La France vient d'élire le 6<sup>e</sup> Président de la V<sup>e</sup> République. Les 10 et 17 juin, elle renouvelle les 577 députés de l'Assemblée nationale. En 2008, ce sera à une partie des sénateurs d'être soumis au verdict des grands électeurs. Brive Magazine rappelle le fonctionnement des institutions françaises qui définissent le rôle de chacun des organes représentatifs de la nation.**

La Constitution du 4 octobre 1958, change sensiblement le rôle du président de la République. Il se retrouve le personnage le plus influent de la Nation, à la tête de tous les organes constitutionnels, arbitre suprême de la Nation et, depuis 1962, chef de l'exécutif sauf en période de cohabitation.

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE « CLÉ DE VOÛTE » DES INSTITUTIONS

Le Président de la République joue un rôle essentiel. La Présidence de la République est la plus haute fonction de l'organe exécutif. Depuis 1962, le président de la République est donc élu au suffrage universel direct. Le scrutin est uninominal et comporte deux tours. Depuis la réforme constitutionnelle de 2000 instaurant le quinquennat, la durée du mandat a été réduite de 7 à 5 ans. La Constitution de la V<sup>e</sup> République met le Président de la République au premier rang et en fait la « clé de voûte » du régime.

Selon l'article 5 de la Constitution, le président de la République incarne l'autorité de l'État. Il veille, par son arbitrage, au respect du texte constitutionnel, et assure le fonctionnement normal des pouvoirs publics et la continuité de l'État.

Il dispose de pouvoirs propres qui le placent au cœur de la vie politique : Il nomme le Premier ministre et met fin

à ses fonctions sur présentation par celui de la démission du Gouvernement. Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions. Il préside le Conseil des ministres.

Il promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée. Sur proposition du gouvernement ou des deux chambres, il peut soumettre une loi ou une ratification de traité à un référendum.

Il peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale.

Vis-à-vis de l'extérieur, il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités conclus par la France.

La Constitution fait de lui le chef des armées.

Ce qui a conduit, en pratique, à lui conférer un rôle prédominant concernant toutes les questions de défense.

La Constitution et la pratique institutionnelle lui reconnaissent aussi un rôle éminent en matière de diplomatie. On parle de domaine réservé. Il

négocie et ratifie les traités. Il accrédite les ambassadeurs français à l'étranger, et réciproquement, les ambassadeurs étrangers en France sont accrédités auprès de lui. Il conduit la délégation française dans toutes les rencontres internationales ou européennes d'importance. Ainsi, même en période de cohabitation, le président garde sa prédominance en la matière et la France est systématiquement représentée par les deux têtes de l'Exécutif.

## ASSEMBLÉE NATIONALE : 577 ÉLUS DE LA NATION

Depuis plus de deux siècles, l'Assemblée nationale exprime la volonté nationale. Elle demeure un élément essentiel pour le fonctionnement de la démocratie et l'action du gouvernement.

Les députés, qui siègent au Palais Bourbon, sont élus par scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Au premier tour, il convient pour un candidat (âgé d'au moins 23 ans) d'obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. Si aucun candidat n'y parvient, au second tour, une semaine plus tard, il lui suffit d'être en tête de tous les autres candidats autorisés à se maintenir pour être élu. Les circonscriptions, délimitées par le code électoral à l'intérieur de chaque département,





tiennent compte de l'importance de la population. Leur nombre varie ainsi de 2 à 24, selon le département. L'Assemblée nationale se renouvelle, en principe, intégralement tous les cinq ans. Depuis 1958, le mandat de député est incompatible avec une fonction ministérielle.

A l'heure actuelle, l'Assemblée nationale est composée de 577 députés élus dans autant de circonscriptions - représentant en moyenne 100 000 habitants.

Elle est constituée d'un bureau, donc d'un président qui bénéficie d'un poids politique important, de six commissions permanentes et de groupes politiques regroupant les députés par affinité.

D'un point de vue constitutionnel, l'Assemblée peut mettre en jeu la responsabilité du gouvernement, lequel peut soit en début soit en cours de mandat, lui demander d'approuver une déclaration de politique générale ou son programme. Le gouvernement est responsable devant l'Assemblée. L'Assemblée nationale peut être dissoute par le président de la République. Dans la quasi-totalité des autres domaines, les deux chambres disposent des mêmes pouvoirs.

### **SÉNAT : LA VOIX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Le Sénat, appelé aussi, Haute assemblée, se compose de 331 sénateurs. Avec la réforme adoptée en juillet 2003, Les sénateurs élus en 2008 seront tous élus pour 6 ans au scrutin proportionnel ou majoritaire, selon la taille du département. La loi abaisse également l'âge d'éligibilité de 35 à 30 ans. En 2011, le Sénat sera composé de 348 sénateurs. Le renouvellement partiel du Sénat conti-

nuera d'être triennal (tous les 3 ans), mais portera désormais chaque fois sur la moitié des sièges.

La spécificité du Sénat réside dans le rôle de représentation des collectivités territoriales que lui attribue l'article 24 de la Constitution. De ce rôle, découle le mode de désignation des sénateurs. Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral formé d'élus de cette

**circ**cription : députés, conseillers régionaux, conseillers généraux, conseillers municipaux. Ce système aboutit à une très forte représentation des petites communes rurales au sein du collège des grands électeurs, puisqu'on compte environ trente mille communes de cette nature en France. Le mode de scrutin diffère selon les circonscriptions : dans les circonscriptions élisant moins de quatre sénateurs, le scrutin est majoritaire à deux tours ; dans celles élisant quatre sénateurs ou plus (soit les quinze départements les plus peuplés), le scrutin a lieu à la représentation proportionnelle. De ce rôle de représentation

des collectivités territoriales découle également la priorité d'examen, reconnue par l'article 39 de la Constitution, des projets de loi ayant pour objet principal l'organisation des dites collectivités.

Bien que l'Assemblée nationale représente les citoyens, c'est le Sénat seul qui représente les Français établis à l'étranger. Ceux-ci élisent au scrutin indirect 12 sénateurs. Pour cette raison, le Sénat examine également avant l'Assemblée les projets de loi relatifs aux instances représentatives des Français établis hors de France.

La première caractéristique du Sénat est sa permanence : à la différence de l'Assemblée nationale, il ne peut être dissout. C'est cette permanence qui justifie, notamment, que la Constitution de la V<sup>e</sup> République confie au Président du Sénat l'exercice provisoire des fonctions du Président de la République si celui-ci est empêché, s'il démissionne ou vient à mourir. ●

### **SÉNAT ET ASSEMBLÉE NATIONALE DES PRÉROGATIVES PARTAGÉES**

Depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de la Cinquième République, l'Assemblée Nationale constitue, avec le Sénat, le Parlement détenteur du pouvoir législatif.

La procédure législative française se caractérise par une égalité de principe entre le Sénat et l'Assemblée nationale.

Députés et sénateurs participent ensemble à deux missions constitutionnelles essentielles : le vote des lois et le contrôle du gouvernement.

Successivement, ils examinent les projets et propositions de loi. Ils peuvent déposer des amendements (des modifications). Les textes sont transmis d'une assemblée à l'autre jusqu'à ce qu'ils soient adoptés dans les mêmes termes. En cas de désaccord, l'avis de l'Assemblée nationale prime.

Les députés et les sénateurs exercent un contrôle sur le gouvernement à travers des débats, des questions orales et écrites ou même des commissions d'enquête ou, désormais, la possibilité d'adopter des résolutions à propos de projets d'actes de l'Union européenne.

Seule l'Assemblée nationale peut mettre en cause la responsabilité politique du gouvernement. ●

→ **NOUVEAU**

## Seniors loisirs 19 : aller au devant du 3<sup>e</sup> âge



**R**ompres la solitude et l'isolement de nos aînés en allant les chercher à leur domicile pour les faire participer à diverses activités culturelles ou de loisirs, avec d'autres personnes de leur âge. Tel est le projet innovant - à priori une première en France - que Clotilde Barriac lancera le 1<sup>er</sup> juillet prochain à Brive. L'idée de « Seniors loisirs 19 » est née en 2004. Cette année-là, Clotilde Barriac, Corrèzienne d'adoption, décide de poursuivre sa vie à Brive. Délaissant sa profession de commerciale sous d'autres cieux, elle retrouve ici une grand-mère et un vieil oncle dont elle s'occupera pendant des mois. C'est à leurs côtés que la jeune femme découvre le monde du 3<sup>e</sup> âge et toutes celles et tous ceux qui œuvrent à améliorer leur quotidien.

### RÉPONDRE AUX ATTENTES

Equipé d'un minibus climatisé de 9 places, conduit par un professionnel, « Séniors Loisirs 19 » concentrera ses activités sur Brive et une quinzaine de kilomètres alentour. « Notre activité s'adresse essentiellement aux personnes retraitées disposant encore d'une autonomie qui les dispense d'une aide médicale, qu'elles

vivent à leur domicile ou dans un foyer-logement, souligne Clotilde Barriac, et qui sont dépourvues de moyens de locomotion. » L'originalité de ce projet, soutenu par l'ADAPAC-AAF Corrèze, la CPAM, le CCAS et le Conseil général, réside aussi dans l'offre d'activités - à la demi-journée - proposée par la structure (voir notre encadré).

Pour bien envisager les demandes et les attentes de sa future clientèle, Clotilde Barriac a durant des mois eu des contacts et des entretiens avec de nombreuses personnes âgées, des associations du 3<sup>e</sup> âge ainsi qu'avec plusieurs instances spécialisées en gérontologie. D'où un panel d'activités, monté en partenariat avec plusieurs associations brivistes, allant de la gymnastique douce au thé dansant en passant par des promenades, des ateliers cuisine ou encore des cours de danse, du théâtre ou des ateliers mémoire. Autant de fenêtres sur l'extérieur qui, selon la promotrice de « Senior loisirs 19 », devraient permettre aux seniors de se « sentir mieux dans leur tête et leur redonner confiance en elles... ».

### CE QUE PROPOSE SENIORS LOISIRS 19

→ **L'OFFRE**, à la demi-journée, de Seniors loisirs 19, comprend le déplacement aller-retour en minibus ainsi que l'activité choisie par la personne. Ainsi, par exemple, il en coûtera 17 euros pour une séance d'aqua gym.

#### → LES ACTIVITÉS

- Gestuel santé : prévention des chutes et du capital santé pour les séniors. Cours donnés par un kinésithérapeute.

- Aqua-gym : gymnastique en piscine.

- Cours de chant avec un professionnel.

- Théâtre : improvisation, écriture d'une idée, sketch, spectacle (avec le Théâtre des Gavroches).

- Danse : paso-doble, samba, rumba, rock, valse...

- Thé dansant (au Majestic).

- Informatique : stages avec des professionnels de la formation.

- Atelier mémoire : sous forme de jeux, de réflexion par des études de texte. Atelier animé par une auxiliaire de vie diplômée d'Etat).

- Chef à Table : atelier cuisine et repas.

- Promenades en groupe sur différents sites dont le marché de Brive.

- Atelier artistique à Cultura

- Gym douce avec un spécialiste du dos.

**Renseignements, tarifs et inscriptions en téléphonant à « Seniors loisirs 19 » au 05.55.86.16.59 ou au 06.63.23.00.91.**

P.C



## AVF : la vocation de l'accueil



Le 11 mai dernier, la Ville de Brive organisait à la salle Georges Brassens, sa désormais traditionnelle journée d'accueil des nouveaux arrivants. L'occasion pour *Brive Magazine* de braquer son projecteur sur le partenaire de la Ville dans cette opération, l'antenne briviste d'Accueil des Villes françaises, plus connue sous le sigle AVF. Depuis plus de 30 ans, cette association s'emploie à guider les familles nouvellement arrivées en ville. Si au cours du temps, la vocation et le fonctionnement de cette association a quelque peu évolué, elle n'en reste pas moins dynamique et entreprenante.

## AVF : la vocation de l'accueil (suite)



Jean-Claude Allieux et Léonette Chataur (debout), président et vice-présidente de AVF-Brive Accueil

**A**rriver dans une ville que l'on ne connaît pas, c'est souvent signer un bail plus ou moins long avec l'inconnu et la solitude. L'accueil des Villes françaises, plus connu sous le sigle AVF, existe pour que justement n'existe plus ce sentiment d'exclusion temporaire. Créée à la fin des années 60, AVF compte aujourd'hui presque autant d'antennes que de jours dans l'année et quelque 72.000 adhérents. À l'origine, ces associations avaient pour vocation d'accueillir l'épouse de Monsieur qui venait d'être muté. En ce temps-là, Madame s'occupait des enfants et de la maison pendant que Monsieur travaillait. À elle, la mission de faire des connaissances, d'installer la famille dans le cours de la cité. Et les AVF, en les accueillant, leur offrait cette chance de s'intégrer durablement. Aujourd'hui, comme le chantait il y a longtemps Bob Dylan, les temps ont changé. Madame travaille autant que Monsieur et n'a donc plus le temps de jouer les éclaireurs sociaux.

Ce qui n'empêche nullement les AVF de poursuivre leur mission. Seule différence, un peu plus de cheveux blancs dans les assemblées.

Jean-Claude Allieux, président d'AVF Brive, mais ici on dit Brive Accueil, confirme cette évolution : « La moyenne d'âge frise la soixantaine. Notre associa-

tion reste très majoritairement féminine mais depuis la mise en place des pré-retraites, nous comptons beaucoup plus d'hommes dans nos rangs. »

Avec 367 adhérents dont 150 nouveaux arrivants dans les trois dernières années, Brive Accueil fait preuve d'un réel dynamisme. « Les nouveaux arrivants sont essentiellement des retraités qui viennent s'installer ou se réinstaller dans la région, mais il y a aussi des Anglais et des Hollandais qui viennent nous voir », explique Léonette Chataur, vice-présidente de l'association et parmi la plus ancienne des lieux.

### LES OUTILS D'UNE BONNE INTÉGRATION

Installée place du Civoire, à côté de la Maison de l'enfant, dans des locaux de la Ville de Brive, Brive Accueil ressemble à une ruche très occupée. Au rez-de-chaussée, on accueille, à l'étage, on pratique l'une des multiples activités que propose l'association. Car l'une des spécificités des AVF est d'offrir au nouvel arrivant les outils d'une bonne intégration en lui proposant de s'associer à l'un des ateliers de loisirs ou culturels, sources inévitables de rencontres et de liens. Et des activités, il y en a pour tous les goûts : randonnées, vélo, cours d'anglais, d'allemand ou d'espagnol, tarot, scrabble,

patchwork, peinture sur soie, encadrement, broderie, aqua gym, œnologie, cercle de lecture ou de cinéma. « Nos animations se renouvellent régulièrement car sont lancées par des membres de l'association et peuvent donc disparaître quand ceux-ci nous quittent pour une raison ou une autre », précise toutefois Jean-Claude Allieux.

### LA VILLE DE BRIVE ACCUEILLE

Car si Brive Accueil peut être consommée par ses adhérents comme n'importe quel club, c'est bien parce que l'association repose sur le bénévolat très actif de 80 personnes environ qui se partagent l'accueil - au travers de permanences au siège - l'animation et l'administratif. Quarante-vingt personnes qui pour la plupart furent aussi des nouveaux arrivants à un moment de leur vie. Jean-Claude Allieux : « Nous considérons qu'un nouvel arrivant inscrit à Brive Accueil ne l'est plus au bout de trois ans. Libre à lui de rester membre, voire de s'impliquer dans l'association en prenant à son compte un atelier ou une animation. Mais souvent, des gens viennent nous voir pour nous demander des renseignements sur la ville, restent quelque temps puis s'en vont... Ce n'est pas grave, nous avons fait notre travail, notre devise restant avant



tout d'accueillir les nouveaux dans la cité. » Accueillir ceux venus d'ailleurs, c'est justement ce à quoi s'emploie aussi la Ville de Brive depuis maintenant deux ans (voir encadré). Associés à cette opération qui se déroule désormais tous les six mois, les dirigeants de Brive Accueil n'y voient aucune concurrence... Bien au contraire. « C'est même un atout pour nous, avoue le président de Brive Accueil, car la Ville nous aide vraiment puis qu'elle peut contacter tous les Brivistes de fraîche date qui ensuite viendront nous rendre visite. » Et d'ajouter : « Cette démarche, de la part d'une commune, est tout à fait originale car je ne crois pas qu'elle existe dans d'autres villes. »

Fort d'une brochure publicitaire régulièrement tirée à des milliers d'exemplaires et distribuée partout, son meilleur outil promotionnel à ce jour, Brive Accueil a néanmoins décidé de renouer avec l'un de ses anciens rendez-vous qui ont fait sa réputation : le bal annuel, devenu l'an dernier un repas dansant et renouvelé en octobre prochain.

Et, enfin, un rituel qui lui ne change pas : le pot des nouveaux arrivants qui réunit tous les membres d'AVF. Le prochain aura lieu au mois de janvier. P.C.

**Accueil des Villes françaises,**  
**3, rue Paul-Louis Grenier.**  
**Tél : 05.55.23.62.82.**



## QUAND ON ARRIVE A BRIVE... ON Y EST ACCUEILLI !



**C**est désormais un rendez-vous bien ancré dans l'agenda de la Ville : tous les six mois, la mairie de Brive et l'ensemble de ses services municipaux, en partenariat avec AVF Brive Accueil, déroulent le tapis rouge aux nouveaux arrivants dans la cité gaillarde. Le dernier « accueil » s'est déroulé le 11 mai dernier sous la halle Georges Brassens. Ils étaient plus de 200 à avoir répondu à l'invitation du maire de Brive, dont parmi eux beaucoup de retraités originaires de la cité gaillarde qui, après une carrière passée loin du Pays de Brive, ont décidé de revenir couler des jours tranquilles du côté de la Guierle, mais aussi beaucoup de jeunes couples venus travailler et fonder une famille dans la cité gaillarde.

L'objectif de cette manifestation semestrielle est d'informer ces nouveaux venus des activités et nombreux services proposés dans tous les domaines (sport, culture, enseignement, logement, démocratie de proximité, accueil des enfants et des aînés,...) Ainsi, le visiteur peut-il découvrir de nombreux stands érigés par les services commu-



naux, reprenant les grands thèmes de la politique sociale, culturelle et sportive menée par la municipalité (Comités de quartiers, Conseil des sages, des jeunes, des communautés, Maison du bénévolat, office de tourisme, Office HLM...).

Un moment durant lequel Brive renoue avec sa tradition d'accueil et de convivialité.



# ANOTER

Le calendrier des sorties culturelles, des loisirs et des sports, de la quinzaine

## → EXPOSITION

# PIERRE-ANDRÉ LATREILLE PRINCE DE L'ENTOMOLOGIE

**Pendant quatre mois, le musée Labenche rend hommage au naturaliste Pierre-André Latreille (1762-1833), l'un des Brivistes les plus connus dans le monde.**

**S**ous l'impulsion de l'artiste peintre corrézienne Anne Lan, le Limousin fête cette année le tricentenaire de la naissance de deux célèbres naturalistes, Buffon et Linné. Intitulée « Arts et sciences en Limousin », cette série d'expositions et d'animations fera aussi la part belle à d'autres figures de la science, originaires de la région. Ainsi, le Briviste Pierre-André Latreille (1762-1833), soixante ans plus jeune que ses deux illustres confrères, mais non moins célèbre, auquel le musée Labenche, associé à l'opération, rendra hommage durant plusieurs mois dans ses salles d'expositions temporaires. D'origine très modeste, Latreille fait ses études à Paris. Il est ordonné prêtre en 1786 et retourne à Brive où il consacre son temps libre à l'entomologie. Il revient à Paris en 1788. La publication de son Mémoire sur les multiples découvertes en France le fait reconnaître dans la communauté scientifique. Si cette exposition a pour

dessein de mettre en valeur un enfant du pays, le plus connu dans le monde, titulaire de la première chaire d'entomologie créée dans le monde et le successeur de Lamarck, elle est aussi le tremplin pour d'autres découvertes, notamment le travail de François Chapelain-Midy, artiste de renom invité à présenter ses sculptures d'insectes. Une exposition qui propose aussi de découvrir le « *Necrobia Rufficolis* » nature (4 à 6 mm), minuscule insecte agrandi en sculpture par Jean-Maurice et Sandrine Souchaud-Salès. La mise en valeur de cette espèce sauva Latreille lors de la Révolution. A admirer aussi une sélection d'insectes naturalisés et les photographies d'insectes de Gaëtan Marcillou Rigal de Foncave et de Philippe Marais. ●

Jusqu'au 9 octobre, musée Labenche. Ouvert de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Fermeture le mardi. Entrée libre - Tout public



Criquet - Sculpture de François Chapelain-Midy

## A NOTER

**- JUSQU'AU 30 JUIN →** Collection et aquarelles naturalistes de Sylvie Mercier de Flandres au musée du Cloître, à Tulle.

**- LUNDI 2 JUILLET 20 H 30 →** « Insectes : histoires insolites et étonnantes » conférence par Claire Villemant, entomologiste au Museum d'histoire naturelle - Paris. Musée Labenche, entrée libre.

**- VENDREDI 5 OCTOBRE À 20 H 30 →** « Les révélations du Sanctuaire de Tintignac (Naves - Corrèze) », conférence par Christophe Maniquet, archéologue responsable des fouilles du site - Inrap. Musée Labenche, entrée libre.

→ JEUDI 21 JUIN

## EN AVANT LA MUSIQUE !

Pour cette édition 2007 de la Fête de la musique, la Ville de Brive a choisi le thème des sons sans frontières. Car d'ici et d'ailleurs, la musique touche ceux d'ici et ceux d'ailleurs en toute liberté, sans carcan culturel et en se métissant au gré de ses voyages... Autant dire que la programmation prévue par les organisateurs sera pleine de soleil et de chaleur. Enfin, comme chaque année, cinq scènes sonorisées seront mises à disposition des groupes amateurs, car la Fête de la musique est avant tout leur fête. Demandez le programme !



Banda Zick, humour et rythme venus de Sarlat

### L'après midi... ici et là

**17h à 20h** : Banda Zik (chants et animations dans la ville). **Groupe de percussions du conservatoire déambulatoire** (danse africaine et djembé)

**17h30 à 19h** : Kaléo (salsa samba)



Macadam compagnie, de la zik pour les petits

### - Au musée Labenche

**14h30** : Macadam Compagnie Bal Tchiki Tchac.

**16h** : la Bourrée Limousine (folklore).

**17h30** : danse, musique et théâtre par les enfants du Centre Raoul Dautry.

### - Chapelle Saint Libéral

**17h** : chœur d'enfant du Conservatoire.

### - Place Charles de Gaulle

**17h15** : la Bourrée Limousine

### - Place Jean-Marie Dauzier

**15h** : les Pastourelles de Brive

**16h15** : Cie Hervé Koubi & Ecole Thérèse Simonet

### En nocturne

**De 20h à 20h30** : A Corps Danse (salsa samba).

### - Musée Labenche

**19h30** : New Danse Studio

**20h30** : A Corps Danse (moderne Jazz, Hip Hop, Africain, Orientale...).

**21h** : Génération Nouvel Art (rap).

**22h** : DJ Guyt'z (techno).

**23h** : Banco Project (techno).

### - Jardins des Archives

**20h à 2h** : Toca Tango Liso et l'école de danse Colette Faguet (danse de salon).

### - Collégiale Saint-Martin

**20h30** : Petit ensemble à vent du Conservatoire

**22h30 à 00h** : Harmonie Municipale Sainte Cécile avec Reg Alcorn et le Big Bang Jazz

**- Bibliothèque**

22h30 : Nuance (Gospel).

**- Place du Civoire**

20h : les Farfadas

(jeune public/musique du monde).

22h : Les Supers Héros (Skak'nRoll).

00h : Devil's Dream (musique Irlandaise).

**- Place de la Halle**

20h : Les K pilotrac' t (chansons françaises)

21h : Backdraft (gothique).

22h : Goswana (samba, maloya).

23h : DJ Aziz (rap).

00h15 : Alfafar – Musique Actuelle.

01h15 : Mosaïk Riddim - Créole.

**- Place Jean-Marie Dauzier**

20h : Les Pastourelles de Brive.

21h : Cie Hervé Koubi & Ecole Thérèse Simonet (danse).

21h45 : Cie Berestoff (danse).

22h 45 : Les roses du désert

(danse orientale).

23h15 : Da Minha Terra (folklore).

**- Cour d'honneur de la mairie**

19h : Gérard Beaussonie

(chanson française).

20h : Miko Berger (chanson française).

20h45 : The Holy Nutsons (pop rock).

21h45 : Musiqu'à deux

(musique du monde).

23h15 : Le Fracass'Band (rock).

00h15 : Coercition (métal).

01h15 : Eden (rock).



**Concerts dans les bars : 5th Avenue, Xenon Bar, Le Gambetta, Le Maryland, Pub Le Watson et le Paris.**

**En cas d'intempéries, une programmation bis sera proposée sous la halle Brassens et dans la collégiale S'Martin. Enfin, comme de coutume, la Ville édite pour le 21 juin, un dépliant contenant l'ensemble de la programmation et une carte détaillée des lieux de festivités. Pour de plus amples renseignements : 05.55.18.18.30.**

**→ EN BREF****AG ET CONCERT POUR BLEU CAMEROUN**

Le 23 juin prochain, l'association Bleu Cameroun tiendra son assemblée générale à 17h, dans les locaux de l'auditorium Francis Poulenc du Conservatoire.

A l'issue de cette réunion, un concert lyrique sera donné au profit de l'association par Nathalie Marcillac.

Bleu Cameroun est une association humanitaire de lutte contre la pauvreté au Cameroun. Ses actions : la création d'élevages familiaux de crevettes sur la côte camerounaise, près de Douala, ainsi qu'un centre médical, lequel fonctionne depuis quelques mois maintenant.

**Entrée : 12 Euros – Moins de 12 ans : 6 Euros – Billets en vente le soir du concert.**

**30 JUIN : VIENS ICI VOIR**

Organisée par le Conseil municipal des jeunes, la scène ouverte, baptisée depuis l'an dernier « Viens ici voir » se déroulera le samedi 30 juin prochain dans les jardins de la Guierle.

A partir de 15h, une dizaine de groupes de musiciens ou de danseurs, dont Mixi T Crew, Double D et Mister Jay, Tap's in St Pant, La Spirale et D'Coups Vertes, vont se succéder durant plus de trois heures d'animation.

Mais il y a encore de la place pour vous car les inscriptions sont encore ouvertes au 05.55.18.15.90.

A noter que l'association SOS Benin s'associe à cette manifestation. En effet, les membres du CMJ tiendront une buvette au profit du développement du collège de d'Allada au Bénin.

En 2007, les 17 élus du CMJ ont mené à bien ou participé à plusieurs opérations notamment une collecte pour les bébés et l'opération « Tulipes contre le cancer ». En septembre prochain ils organisent une « Battle hip-hop » et une nouvelle action dans le cadre de la Journée Internationale des droits de l'enfant en novembre prochain.

## Les Super Héros à Brive

Ce groupe Limougeaud est né en janvier 1997 avec la ferme ambition de partager humour et fête à chacune de ses sorties sur scène. En effet, la formation initiale composée de Jérôme (guitare et chant), Germain, son frangin (guitare et chant), et Bruno (percus et chant), avait axé son travail de composition et de mise en scène sur la dérision. Humoristique, dynamique le Ska'rock de ces huit guitares est bourré d'énergie. Festifs à souhaits les Supers Héros incitent à la danse et au mouvement au travers de textes qui parlent de l'actuel et de l'être humain en général. *En concert à 22h, place du Civoire.*



P. Fabre



## → EXPOSITIONS



### → Louttre B.

« Je suis un enfant de ce pays. Dès ma plus tendre enfance, le paysage magnifique que j'ai sous les yeux m'a porté. Je lui reste fidèle. La majeure partie de mon travail lui est consacrée, avec l'arbre que j'aime au point d'en avoir planté mille. » L'exposition rend hommage à l'artiste en accueillant ses œuvres récentes.

**Jusqu'au 23 juin, chapelle Saint-Libéral. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.**

### → « Corrèze passion rugby »

Parcours sur le rugby en Corrèze, depuis son origine à nos jours avec un accent particulier sur les clubs centenaires du département.

**Du 13 au 16 juin, Bibliothèque municipale.**

### → Arts Média 19

Peintures, aquarelles et sculptures avec Arts Media 19. Avec Woll, M. Auclair, M. Chatras, M. Lecomte, D. Lescure et D. Roque.

**Jusqu'au 29 juin, hôtel - restaurant Le Teincurier.**

### → Tissage et métissage

Exposition des ateliers culturels du Centre Jacques Cartier. **Jusqu'au 15 juin, hall du Centre Jacques Cartier. Ouvert en semaine de 8h à 12h et de 13h30 à 19h (vendredi 18h15).**

Rens; : 05.55.86.34.60.

## → MUSIQUE

# Gershwin et l'Harmonie municipale Ste-Cécile



George Gershwin

### Hommage et création

→ Pour son traditionnel concert de printemps, l'Harmonie municipale Sainte Cécile a choisi de rendre hommage au grand compositeur américain George Gershwin en interprétant son célèbre « Rhapsody in blue ». L'œuvre est créée le 12 février 1924 au Aeolian Hall à New York. L'orchestre était augmenté d'une section de cordes, avec George Gershwin au piano. « War in eden », c'est le nom de la partition d'Alain Labarsouque que proposera en

seconde partie l'Harmonie Sainte Cécile. Cette pièce pour percussions, piano et orchestre d'harmonie sera dirigée par le patron de l'harmonie briviste Davy Dutreyx, lequel dirigera aussi les classes de percussions du Conservatoire. A cet ensemble s'ajoutera le piano d'Emmanuel Roy, professeur de piano au Conservatoire. ●

**Samedi 16 juin à 20h30, Espace des 3 Provinces**  
**Tarif : 5 euros.**  
**Rens. et réservation au 05 55 86 14 58**



Alain Labarsouque

## Les films à l'affiche du Rex



### SPÉCIAL CANNES

- *Les chansons d'amour* de C. Honoré.
- *Après lui* de G. Morel.
- *Une vieille maîtresse* de C. Breillat.
- *Grind house, boulevard de la mort* de Q. Tarentino et R. Rodriguez .

- *L'avocat de la terreur* de B. Schroeder.

Et aussi :

- *Je suis l'autre* de M. Von Trotta.
- *Antonio Vivaldi, un prince à Venise* de J.M. Guillermo
- *Pas douce* de J. Waltz.
- *Dialogue avec mon jardinier* de J. Becker.
- *Faussaire* de L. Hallström.
- *Et toi t'es sur qui ?* de L. Doillon

## → AU JOUR LE JOUR

→ Jusqu'au 12 juin

**Tous en scène**

Les ateliers théâtre du Centre Raoul Dautry. (voir ci-contre)

→ Du 4 au 13 juin

**Les ateliers du Théâtre de la Grange** (voir ci-contre)

→ Mercredi 6 juin

**Les contes du mercredi**

Avec Isabelle Machado  
**14h30, Bib. des Chapélies.**  
**A partir de 2 ans. Entrée libre.**

→ Samedi 9 juin

**La Nakba**

Conférence-débat de l'association « Les Amis de Jayyous, avec Tal-Dor, étudiante israélienne de l'association Zochrot et Claire Mialhe de l'Union juive française pour la paix (UJF).  
**20h, salle Dumazeaud.**

**Carmina Burana** (voir page 5)

**21h, Espace des Trois Provinces**

→ Mercredi 13 juin

**La ronde des histoires**

Avec Isabelle Machado  
**15h, Bibliothèque municipale.**  
**A partir de 5 ans. Entrée libre.**

→ Samedi 16 juin

**Café littéraire**

La Corse et le patrimoine corrézien.  
**15h, Bib. municipale. Entrée libre.**

→ Samedi 16 juin

**Elisabeth My Dear fête ses 10 ans**

Avec quatre concerts : Mobil, Mary's child, Signal électrique et Psychick Lyrikah.  
**19h, salle des Lendemains qui chantent, Tulle.**

→ Du 12 au 14 juin

**Semaine de la percussion**

- **Mardi 12 à 18h30 :**  
**concert Trio Suo Tempore**

## → THEÂTRE

## Fin de saison pour les ateliers...

**Trac** → Comme chaque année à cette époque, les apprentis comédiens des ateliers de la Grange et du Centre Raoul Dautry présentent le fruit de plusieurs mois de travail sur les planches. Au Centre Raoul Dautry, cette série de spectacles, baptisée « Tous en scène » a débuté courant mai. Une douzaine de spectacles ont été présentés par les

différents ateliers enfants et adolescents, tous mis en scène par la grande prêtresse du théâtre amateur briviste, Michèle Birou. Une ultime soirée est prévue le mardi 12 juin avec deux spectacles des ateliers qu'anime aussi Michèle Birou à l'école Thérèse Simonet.

A la Grange de Rivet, on se prépare aussi à brûler les planches. Les ateliers enfants, ados et adultes, animés par la comédienne Séverine Garde-Massias, présenteront leurs travaux du 4 juin au 13 juin. Plusieurs de ces prestations sont des créations origina-



Au Théâtre de la Grange les, soit écrites par l'un des comédiens ou des créations collectives. ●

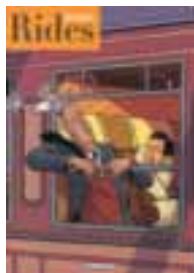
« Tous en scène », au Centre Raoul Dautry. Rens. au 05.55.23.02.78. Les ateliers du Théâtre de la Grange, à la Grange de Rivet, du 4 au 13 juin. Rens. et réservations au 05.55.86.97.99



Des jeunes comédiens des ateliers théâtre de Dautry

## → BANDE DESSINÉE

**RIDES** → A l'heure où un Français sur deux a une « mauvaise opinion » des maisons de retraite, il est bon de lire cette bande dessinée à la fois tendre et déstabilisante. On y découvre Ernest qui arrive dans une résidence pour personnes âgées parce qu'il souffre de la maladie d'Alzheimer. Il a bien du mal à s'y faire et ressent la vie en collectivité comme une



Rides de Paco Roca Ed. Delcourt 14,95 €.

épreuve. « Pour l'auteur, la communauté des hommes est pareille à une bibliothèque dans laquelle les livres s'amoncellent en

montagnes de papier jaunissant peuplées de rêves et de fantaisies. L'usure de la vie les couvre de rides et certains voient les lettres de leurs pages s'effacer, feuille après feuille, jusqu'à redevenir blanches. Malgré cela, les émotions survivent, préservées comme un trésor... ».

Une BD à offrir et à lire absolument. ●

- Mercredi 13 juin à 18h30 :  
Concert Trio Lajudie,  
avec les classes de percussions du Conservatoire  
- Jeudi 14 juin à 18h30 :  
Apéro-concert  
Quarteto Atlântico, percussions  
Brésiliennes  
Auditorium Francis Poulenc  
du Conservatoire

→ Jeudi 14 juin (et 21 juin)  
Toujours ensemble

par le Théâtre sur le fil  
20h30, Théâtre des Gavroches,  
rue Jules Vierratoux.

→ Samedi 16 juin  
Concert de printemps  
de l'Harmonie Ste-Cécile  
(voir notre article page 30).  
20h30, Espace des Trois  
Provinces.

→ Dimanche 17 juin à 18h  
et vendredi 22 juin à 20h30

Spectacle des ateliers  
du Théâtre des gavroches

20h30, Théâtre des Gavroches,  
rue Jules Vierratoux.  
→ Samedi 16 juin  
Groupe vocal Renaissance  
Concert annuel dirigé par  
Bernard Michelet.  
20h30, La Providence,  
11bd, Jules Ferry.

## → LIVRE

## → Le chemin qui mène aux cieux azurés

Ce texte de poésie en prose et en vers est la première œuvre éditée par Marc D. Larivière. Peintre et photogra-



phe reconnu au niveau international, l'auteur est originaire de la région parisienne et habite en Corrèze depuis

quelques années. C'est en 2005 qu'il se tourne vers l'écriture pour exprimer « sa colère envers l'hypocrisie de ses semblables et ses interrogations les plus profondes ». Pour Marc D. Larivière, la poésie allait de soi : « Dans la logique de Pouchkine, c'était là le meilleur moyen pour moi d'aller à l'essentiel, d'aller droit au but. » D'une tonalité noire et violente, les mots de Marc D. Larivière racontent l'amour, un sombre recueil qui « débouche pourtant vers la lumière ».

« Le chemin qui mène aux cieux azurés » - Marc D. Larivière. (Ed. du Panthéon, 13 euros, disponible aux 3 Epis).

## → Celui que j'ai aimé malgré tout

Professeur d'espagnol à Brive, Carole Poux



livre ici son premier ouvrage. Un recueil de dix-sept nouvelles écrites entre janvier 2004 et août 2006, dans

lequel la jeune auteure décrit l'amour sous ses diverses manifestations, des plus insolites aux plus réelles et des plus matérielles aux plus humaines.

« Celui que j'ai aimé malgré tout » - Carole Poux (Société des écrivains, 113 pages, 15 euros).

## → SPORT

# FESTIVAL SUR TATAMI

Les **sports de combat** vont se succéder, samedi 23 juin, à 20h, au gymnase de Bouquet. **Démonstrations** de karaté, judo, taiji, yoseikan, canne, bâton, défense... Une soirée spéciale dans le cadre du centenaire du 126<sup>e</sup> RI. Aux arts, citoyens !

Les festivités commémorant le centenaire du 126<sup>e</sup> régiment d'infanterie briviste se poursuivent. L'occasion pour la Ville et le 126 de renforcer les liens qui les unissent. Le régiment participe ainsi à différentes manifestations. Cette fois, le théâtre d'opération est planté sur tatami, exceptionnellement déployé au gymnase de Bouquet, samedi 23 juin, de 20h à 22h. La Ville y organise une soirée dédiée aux sports de combat.

### QUATRE CLUBS ET UNE SECTION DU 126

La section sports de combat du régiment y fera montre de ses techniques de défense. Quatre clubs participent également à cette soirée. Ils enchaîneront à tour de rôle les démonstrations dans leurs disciplines respectives. L'Union judo Brive Corrèze (UJBC) présentera des kata de judo ju-jitsu, le Budo kai karaté club de Brive du karaté enfants, du

taiji (gymnastique chinoise) et du body karaté mêlant gym et arts martiaux. Le Brive Yoseikan budo déploiera ses techniques de coups de poing, coups de pied, self défense et maniement du bâton. Le Boxe française savate briviste ciblera

quant à elle ses enchaînements sur la pratique de la canne de combat et du bâton.

### ENTRÉE GRATUITE

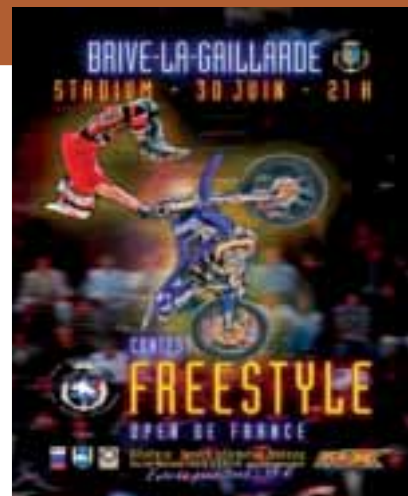
Ces quatre associations drainent à elles seules près de 1200 licenciés de tous âges. Au cours de cette soirée, chaque club va ainsi pouvoir faire montre de son art et susciter peut-être des vocations parmi le public qui est convié gratuitement à ces démonstrations. ●

Rens :mairie, direction des sports, 05.55.92.39.39.



Montage photo : Elisa Bassi Ilano

**UNION JUDO BRIVE CORREZE** → Dojo municipal, avenue Leo Lagrange, 05.55.17.61.34. **BRIVE YOSEIKAN BUDO** → Dojo municipal, avenue Léo Lagrange, 05.55.17.95.15. **BUDO KAI KARATE CLUB DE BRIVE** → Centre d'arts martiaux, 10, rue général Cavaignac, 05.55.74.05.82. **BOXE FRANÇAISE SAVATE BRIVISTE** → gymnase Louis Pons, rue d'Espagnac et gymnase Lachaud, rue Jean Fieyre, 05.55.85.45.98. ●



## CONTEST FREESTYLE MOTO LE 30 JUIN

Il y a une quinzaine d'années, les amateurs de motos et de belles figures aériennes n'avaient pas manqué les rondes de Supercross. Ceux-ci peuvent aujourd'hui se réjouir avec la venue au stadium de Brive du Contest Freestyle Open de France. Organisé par la Ville et le 126<sup>e</sup> RI, dans le cadre du centenaire de ce dernier, cette compétition verra, entre autres, évoluer les six meilleurs spécialistes français de cette discipline autant aérienne que spectaculaire. Ils ont pour noms : Marne troué (1<sup>er</sup> au Freestyle international de Zurich 2006 et régulièrement qualifié aux X. gamets de Louis Angeles) ; Remi Bizoid (1<sup>er</sup> à la World Cup de Cologne en 2006) ; Charles et Thomas Pages (Thomas étant le seul pilote au monde à réussir une figure unique baptisée « Long flep bar shin » ; Ludovic Guillou et Jérémy Rouannet ( les principaux animateurs du Contest du Kenny Festival à Reygades). Ce Contest Freestyle moto de Brive est orchestré par Jean-Luc Fouchet, le même qui organisait les Supercross brivistes d'antan et qui depuis est devenu l'un des leaders dans l'organisation de ce type d'événements sportifs.

*Samedi 30 juin, de 21h à 23h au Stadium. Vente des billets au SIJ, place Jean-Marie Dautier.*



## MEETING DE NATATION

**CNB** → Les 9 et 10 juin prochain se dérouleront au stade nautique le 15<sup>e</sup> meeting national de natation organisé par le Cercle des nageurs de Brive. En 2006, cette manifestation qui mobilise une cinquantaine de bénévoles, avait attiré 350 nageurs répartis en 11 clubs. Cette compétition, dans le bassin de 50m, concerne toutes les nages et tous les âges. Durant ce week-end, le samedi soir précisément, sera aussi présentée une démonstration de natation synchronisée. ●

**Horaires :**  
Samedi de 13h30 à 20h et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Entrée gratuite.  
**Renseignements :**  
CNB au 05.55.18.95.17.



## 20<sup>e</sup> Triathlon du Pays de Brive

### ANNIVERSAIRE

→ Le Brive Limousin triathlon organise les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet prochains son 20<sup>e</sup> Triathlon autour du lac du Causse. Au programme de cette compétition anniversaire et donc exceptionnelle : un aquathlon (500m natation et 2,5km course à pied) ; les épreuves « avenir » des enfants ; le triathlon découverte féminin (250m nage, 8km vélo et 2km course à pied) et découverte homme (mêmes distances) ; triathlon relais par équipe de 3 et challenge inter entreprises. Et aussi des courses jeunes comptant pour le challenge national. ●

En savoir plus sur le site [www.brivetriathlon.com/](http://www.brivetriathlon.com/)  
Rens : Gérard Talazac, 05.55.23.49.89.

## → TROPHÉE DES ADMINISTRATIONS

Organisé par les Hospitaliers de Brive, le premier tournoi de boules lyonnaise en triplettes mixtes aura le lieu le 3 juin prochain au boulodrome municipal, avenue Léo Lagrange. Une cinquantaine d'équipes (pompiers, policiers, gendarmes, impôts, postiers, agents municipaux...) participeront à cette compétition. Laquelle se terminera par un repas dansant ouvert à tous. Rens. : 06.24.54.46.65.



## ECOLES DE VOILE ET D'AVIRON

**SAISON D'ÉTÉ** → La direction jeunesse et sports de la Ville rouvre ses écoles municipales de voile et d'aviron, à la base nautique du lac du Causse corrézien. En juin, les mercredi 20 et 27, les cours se dérouleront de 10h à 12h et de 14h à 16h. L'âge requis pour ces initiations sont de 10 ans pour l'aviron et de 8 ans pour la voile. Les parents doivent fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique des sports nautiques et une attestation de natation. ●

Renseignements et inscriptions auprès de la base nautique de la Ville de Brive.  
Tél : 05.55.85.42.93.

## → AGENDA SPORT DU 5 → 21 JUIN

### → PIED AGILE

Départ de l'Auberge de jeunesse : dim. 10 juin, 15km à Noailles (R.V. à 8h30) ; dim. 17, 17km à Ladornac (R.V. à 10h). Le club reprendra ses sorties le 2 septembre.  
Rens : 05.55.24.34.00.

### → RANDO GAILLARDES

Départ du parking de la patinoire : mer. 6 juin, 14km à La Bachellerie (R.V. à 13h30) ; dim. 10, 12km à Uzerche (R.V. à 13h30) ; mer. 13, 15km à Neuville (R.V. à 13h30) ; dim. 17, 10km à Aubazine (R.V. à 8h30) ; mer. 20, 14km à Chanac les Mines (R.V. à 13h30).  
Rens : 05.55.86.94.03.

### → PISCINE IN & OUT

Les bassins extérieurs du stade nautique municipal sont à nouveau ouverts, du lundi au vendredi de 12h à 20h, jusqu'à 18h le samedi et le dimanche de 9h30 à 19h. Les bassins intérieurs conservent leurs horaires de période scolaire et sont ouverts au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h à 14h et de 16h à 20h (mardi à partir de 17h), mercredi de 12h à 20h, samedi de 12h à 18h et dimanche de 9h30 à 12h30. Entrée à 2,80€ (2,30 pour les moins de 16 ans). Possibilité d'abonnement. Le port du bonnet est obligatoire pour accéder aux bassins, même extérieurs, et le port du bermuda interdit.  
Rens : 05.55.74.37.27.

 Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère



## BRIVE PRATIQUE

SAPEURS POMPIERS : 18

SMUR : 15

POLICE SECOURS : 17

GENDARMERIE : 05.55.86.08.12

DÉPANNAGE GAZ : 05.55.23.17.19

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ :  
08.10.33.31.19

URGENCES SOCIAL : 115

MÉDECINS DE GARDE : 05.55.17.46.00

SOS MÉDECINS : 05.55.20.67.67

DENTISTE DE GARDE : 15

PHARMACIEN DE GARDE :  
05.55.17.46.00

SOS VIOLENCES CONJUGALES :  
05.55.88.20.02

SOS AMITIÉ : 05.55.79.25.25

ENFANCE MALTRAITÉE : 08.00.05.41.41

MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES :  
05.55.17.20.20

ENTRAID'SIDA : 05.55.33.54.33

VÉTÉRINAIRE DE GARDE : 05.55.17.46.00

SPA : 05.55.86.05.70

AÉROPORT DE BRIVE (réservations) :  
05.55.86.88.36

ALCOOLIQUE ANONYMES :  
05.55.74.29.99

BRIVE AVF ACCUEIL : 05.55.23.62.82

CENTRE HOSPITALIER : 05.55.92.60.00

CENTRE MÉTÉO : 08.92.68.02.19

CENTRE ANTI-POISON ANIMAUX :  
02.40.68.77.40

DÉPANNAGE EAU/ASSAINISSEMENT :  
05.55.18.99.18

FOURRIÈRE (VÉHICULES) :  
05.55.17.46.00

FOURRIÈRE (ANIMAUX) :  
05.55.24.03.72

HÔTEL DE POLICE : 05.55.17.46.00

INFOBUS (RÉSEAU STUB) :  
05.55.74.20.13

MAIRIE : 05.55.92.39.39

OFFICE HLM : 05.55.87.98.50

POINT ECOUTE JEUNES 19 : 05.55.87.47.51

OFFICE DU TOURISME : 05.55.24.08.80

MAIRIE SERVICES : 08 00 50 93 93

## → LES NAISSANCES

30 AVRIL : Oumayma CHAÏB de Mohammed CHAÏB et Souad AKARTASSE.

2 MAI : Camille, Anne SÉGUIN de Olivier SÉGUIN et Catherine DOUSSAUD ; Marion, Virginie, Paule, Nicole SOURSOU - - DEVOUGE de Philippe SOURSOU et Anne DEVOUGE.

3 MAI : Martin ABELA de Romain ABELA et Christelle MALAUZAT.

5 MAI : Matti, Jean-Paul, Philippe CHANTREAU - - STEUNOU de Mickaël CHANTREAU et Géraldine STEUNOU.

6 MAI : Elif-Naz ÇALLIOGLU de Ali ÇALLIOGLU et Emeti CAYIR.

9 MAI : Anna, Charlotte, Aliénor DELMAS de Olivier DELMAS et Céline LEVET ; Kelly MARTIAL de Jessy MARTIAL.

12 MAI : Myrtille, Colette, Martine, Marie JOURNÈ de Thibault JOURNÈ et France LEYMARIE.

13 MAI : Romane DABLANC de Vincent DABLANC et Christelle COIMBRA ; Evan, Horacio, Claude HOLLE de Frédéric HOLLE et Christiane FRANCO.

14 MAI : Iris, Marie PARILLAUD de Cédric PARILLAUD et Stéphanie MUNOZ.

**Brive magazine adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.**

## → ILS S'AIMENT

5 MAI : Christophe JOURDAN et Anne-Paule RIBEIRO ; Jean-Luc NABOULET et Jeanne BOUTOT.

12 MAI : Jérôme EBRARD et Virginia de Lourdes NOBLECILLA CARVAJAL ; Gérald POTRON et Céline LEFEBVRE.

## → ILS NOUS ONT QUITTÉS

2 MAI : Armand ALABARBE ; Alain FAURE.

3 MAI : Gabrielle MOUNIER, épouse GOURSOLAS.

4 MAI : Josette ANDRÉO, épouse VALADE.

5 MAI : Isabelle BERBESSON ; Roland CHEURE ; Bernard DURAND.

6 MAI : Domingos FERNANDES ; Elina SAULNIER, veuve MARGERIE .

7 MAI : Fernande BEYLIE, veuve GINIBRIERE ; Yvonne BOURBOULOUX, veuve LAMARCHE ; Jean DINARD.

10 MAI : Simonne LIOUVILLE, épouse WATTEZ ; Manuel MATIAS PENEDO.

11 MAI : Emilienne BACH, veuve COUCAUD ; Martial GAYOT ; Jacques GERAUD.

12 MAI : Ginette MARETTE, épouse ATRY.

14 MAI : Marius FRANQUET.

**Brive magazine présente ses sincères condoléances aux familles**



## Robert Aoustin

Agé de 72 ans, Robert Aoustin est décédé le 17 mai dernier. Membre du Conseil des Sages depuis sa création en 1996 dans lequel il présidait depuis 2003 la commission Action Sociale et Solidarité, Robert Aoustin fut aussi le fondateur et président du Trait d'Union Briviste. Cet ardent acteur de la vie locale avait été également à l'origine de la signature d'une convention entre le Foyer des jeunes travailleurs, le centre hospitalier et les cliniques (St Germain et les Cèdres), laquelle devait permettre la mise à disposition

de chambres à un prix modéré pour les familles ayant un parent hospitalisé et n'habitant pas à Brive. Il fut aussi l'initiateur de la convention entre les lycéens et les résidents des foyers logements et les maisons de retraites de Brive pour un parrainage inter-génération. Ces dernières années, Robert Aoustin s'était donné pour mission de faire mieux connaître les familles d'accueil pour personnes âgées ou handicapées. Originaire de Dunkerque, ingénieur de profession, il s'était établi à Brive et y était resté lors de sa retraite venue. Brive magazine présente ses sincères condoléances à sa famille.